



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**

*La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente...* • (Page 07)

**Economie** • (Page 08)

**Tesla a investi 1,5 milliard de dollars dans le bitcoin**

*Le constructeur automobile a annoncé, lundi, qu'il va commencer à accepter la cryptomonnaie comme moyen ...*

**Air Liquide**

**Crise sanitaire et transition énergétique boostent les résultats**

*Le groupe a bénéficié d'une augmentation de la demande d'oxygène médical dans le monde face au Covid-19, et la production* • (Page 08)



**Transformation de riz Paddy en riz blanc au Togo**

**MIFA, 251 millions FCFA à la rizerie de la Binah**



**Accompagnement des PME/PMI**

**L'ANPGF signe une convention avec African Lease Togo**

• (Page 03)

• (Page 05)

**PME au Togo**

**TPU réduite de 93% au profit du contribuable**

*Les autorités togolaises continuent d'opérer des réformes pour la libéralisation de l'environnement des ...* • (Page 02)

**Attaque contre la MINUSMA**

**Faure Gnassingbé exprime sa compassion au contingent togolais**

*Le Président de la République, SEM Faure Gnassingbé, a exprimé au nom du peuple togolais et en son nom personnel, sa ...* • (Page 03)

**Post Covid-19**

**La BAD et la Harvard Kennedy School forment des économistes**

*Le Département d'économie des pays (ECCE) et les départements des ressources humaines (CHHR) de la Banque africaine ...* • (Page 06)

**Justice**

**Le Togo s'arme contre l'insécurité maritime**

*Le Togo vient de renforcer son arsenal juridique contre les crimes en mer. Ceci, grâce à l'appui de l'Office des ...* • (Page 11)

REJOIGNEZ L'AVENIR **MOOV TOGO DEVIENT MOOV AFRICA** Moov Africa logo

## PME au Togo

## TPU réduite de 93% au profit du contribuable

Les autorités togolaises continuent d'opérer des réformes pour la libéralisation de l'environnement des affaires dans le pays, en cette période de crise sanitaire liée à la COVID-19, la Taxe Professionnelle Unique (TPU) est réduite de 93% en faveur des artisans et les micro-entrepreneurs.



• Bernard AFAWOUBO

Dans le souci de changer dans le bon sens, les conditions de vie des togolais et le paysage économique à tous les niveaux, le gouvernement opère depuis quelques années des réformes pour la libéralisation de l'environnement des affaires du pays. La Taxe professionnelle unique (TPU) est un impôt synthétique qui libère celui qui le paie d'une série de taxes comme la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). En réalité, selon les nouvelles dispositions du Code général des impôts (CGI), elle concerne exclusivement les personnes physiques dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 60 millions de francs CFA, quelle que soit la nature de l'activité. Au titre de la loi de finances 2021, les artisans ainsi que les micro-entrepre-

neurs du secteur informel bénéficient d'un allègement fiscal. De façon précise, le montant minimum qu'ils paieront comme Taxe professionnelle unique (TPU) qui relève du régime déclaratif, est de 20 000 francs CFA en 2021, contre 300 000 francs en 2020, ce qui équivaut à un taux de variation de 93%. Par ailleurs, cette disposition qui réduit drastiquement la charge fiscale qui pesait sur les jeunes entrepreneurs, vise à aligner la TPU sur le minimum perçu par l'administration fiscale togolaise auprès des personnes qui relèvent du régime réel. Pour préserver les emplois en cette période de crise sanitaire, le gouvernement a pris des mesures encourageantes. Conformément à l'ordonnance du 26 août 2020, il maintient la réduction des droits d'enregistrement et d'immatriculation de 5 à 1,5% et accorde les mêmes avantages à l'imma-

trication des immeubles. Le droit d'enregistrement d'un échange immobilier est passé à 0,6% contre 6% en 2020 et le droit applicable aux morcellements de parcelle de 1 à 0,3%.

Au rang des facilitations fiscales accordées, les entreprises ont dorénavant la possibilité de faire une déclaration provisoire annuelle de leurs résultats et de la régulariser dans les 03 mois suivants. Il y a également des ajustements techniques qui prennent en compte la patente, le dépôt des déclarations de l'impôt sur les sociétés, le minimum forfaitaire d'imposition et la retenue sur loyer. Par exemple, le taux de la retenue sur loyer qui était à 12,5% en 2020 est ramené à 8,75% en 2021. Ces facilitations diverses encouragent les investisseurs et renforcent le tissu socioéconomique national.

## AUX DECIDEURS ...

## Eliminer les obstacles non tarifaires

Pour garantir un environnement propice aux investissements, toutes les dispositions seront prises pour permettre au secteur privé de tirer profit de la Zlecaf (zone de libre-échange continentale africaine).

Pour le ministre en charge du commerce au Togo, Kodjo Adédzé « le gouvernement mettra tout en œuvre pour préserver les acquis afin de garantir un environnement propice aux investissements », a-t-il indiqué devant les représentants du secteur privé, jeudi 04 février 2021.

Nul n'ignore que la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) est effective depuis le 1er janvier 2021. Ce projet vise à intégrer à terme l'ensemble des 55 Etats membres de l'Union africaine.

L'UA estime que la ZLECA permettra d'augmenter de près de 60% d'ici à 2022 le commerce intra-africain et de donner un coup de fouet à l'ensemble de ses économies.

Toutefois, ses détracteurs évoquent le manque de complémentarité des économies et craignent que des importations bon marché ne portent préjudice aux petits producteurs agricoles et industriels. La Zlec doit favoriser le commerce au sein du continent, attirer des investisseurs et permettre aux pays africains de s'émanciper de l'exploitation des matières premières.

Actuellement, seulement 16% du commerce des pays africains s'effectue avec d'autres pays du continent, et ce principalement au sein des groupes économiques régionaux tels que la SADC (Communauté de développement d'Afrique australe), la Cedeao (Communauté économique d'Afrique de l'Ouest) ou l'EAC (Communauté d'Afrique de l'Est). Le commerce intra-européen s'élève à quelque 65%.

La réussite de la ZLECA dépend donc beaucoup de l'élimination d'obstacles dits non tarifaires, auxquels elle entend s'atteler, tels la corruption, la piètre qualité des infrastructures ou le temps d'attente aux frontières.

Le but de la ZLECA est dans un premier temps de supprimer les droits de douane pour 90% des marchandises. Laissés à la discrétion de chaque pays, 7% seront libéralisés sur une période plus longue, tandis que les trois restants ne le seront pas.

KPATIDE Komlan

## Baromètres Togo

Référentiel		Sources
Valeur		
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés		Sources
Valeur		
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hab :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373 810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1 461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Transformation de riz Paddy en riz blanc au Togo

# MIFA, 251 millions FCFA à la rizerie de la Binah

La rizerie de la Binah à Pagouda, localité située à une centaine de kilomètres au nord de Kara et spécialisée dans la transformation de riz Paddy en riz blanc a déjà bénéficié du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA SA), 251 millions de FCFA, soit 101 millions en 2019 et 150 millions en 2020.

• Joël YANCLO

Le Premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a effectué en fin de semaine écoulée, une visite sur le site de production du riz parfumé commercialisé sous la marque « Riz Délice ». Occasion pour la cheffe du gouvernement de constater de visu les performances réalisées par la rizerie de la Binah. Performances dont le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA SA), n'est pas resté en marge. En effet la rizerie de la Binah a reçu du MIFA SA un financement à hauteur de 251 millions de FCFA soit 101 millions en 2019 et 150 millions en 2020. De même, 6328 emplois ont été créés sur la chaîne dont 78 emplois directs liés aux activités de l'usine et 6240 emplois liés à la production de riz dont 1 560 producteurs. La collecte de riz paddy par la Rizerie de la Binah représente un chiffre d'affaires de 192



millions de FCFA en 2020 et 240 millions en 2021 au profit des petits producteurs. La cheffe du Gouvernement s'est réjouie une de cette prouesse et a encouragé les promoteurs de cette unité qui transforme et commercialise le riz parfumé local. Pour rappel, dans le Programme National de Développement (PND), le gouvernement a fait de l'agriculture un levier

de création de richesses, d'emplois et de lutte contre la pauvreté. Cependant, ce secteur qui contribue à hauteur de 40% à la formation du PIB est faiblement financé par les banques et les systèmes de financement décentralisés (SFD). En effet, en 2017, seulement 0,2% des prêts bancaires et 10% de ceux des SFD ont été octroyés au secteur agricole. Cette situa-

tion est due à l'organisation des chaînes de valeur et des difficultés d'informations fiables et d'outils d'évaluation et d'analyse de risques du secteur dont ont besoin les institutions financières. Pour l'amener à mieux jouer son rôle, le gouvernement a décidé de mettre en œuvre des mesures nécessaires en vue de réorganiser le secteur agricole avec un dispositif

qui permettra de mobiliser suffisamment de ressources financières, techniques et humaines, notamment du privé, pour le développement de l'agriculture et l'agro-business. C'est dans ce cadre que le Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques (MIFA) a été créé par le décret N° 2018-090/

PR du 25 avril 2018 comme un Etablissement Public à caractère Economique et Social (EPES). Ce mécanisme innovant de financement du secteur agricole est fondé sur un changement de paradigme en partant des besoins ou du potentiel du marché pour organiser les chaînes de valeur nécessaires à la satisfaction de ces besoins.



## Attaque du contingent togolais de la MINUSMA

# Faure Gnassingbé exprime sa compassion

Le Président de la République, SEM Faure Gnassingbé, a exprimé au nom du peuple togolais et en son nom personnel, sa compassion et sa sympathie aux soldats blessés lors de l'attaque contre le contingent togolais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), stationné dans la localité de Kerena, le mercredi 10 février 2021.

• Joël YANCLO

« Au nom de toute la Nation togolaise et en mon nom propre, j'exprime toute ma sympathie et ma compassion à nos concitoyens de la MINUSMA et aux soldats maliens, victimes des dernières attaques djihadistes. Je les encourage et les exhorte à poursuivre avec la même bravoure et la même ténacité, leur noble mission pour le retour de la paix et de la stabilité au Mali » a écrit le Président Faure Gnassingbé sur son compte Twitter. Ceci, en réaction à l'attaque contre le contingent togolais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies

pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), stationné dans la localité de Kerena, a été la cible ce mercredi 10 février 2021. Grace à la vigilante réaction des éléments du contingent togolais, l'attaque a été repoussée. Bilan, on enregistre une vingtaine de blessés dont neuf graves pris en charge par les services compétents. Le Président de la République, SEM Faure Gnassingbé, a exprimé au nom du peuple togolais et en son nom personnel, sa sympathie aux soldats blessés. Dans son message, le Chef de l'Etat n'a pas manqué d'encourager les soldats togolais, dont le professionnalisme a



permis de limiter les dégâts, à poursuivre les efforts dans le maintien de la paix dans

ce pays frère. A l'annonce de la mauvaise nouvelle, le Président de la République, en

plein Conseil des ministres a exprimé sa solidarité aux forces togolaises. La contri-

bution du Togo, à travers des contingents dans les missions de maintien de la paix sous le drapeau des Nations unies dans différents pays confrontés aux conflits, est devenue une tradition. Un engagement reconnu par de la Communauté internationale notamment les Nations unies, l'Union africaine (UA) et de la CEDEAO. Cette reconnaissance s'est manifestée par l'élection de notre pays à plusieurs reprises comme membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) et membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations unies.

## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Chiffres clés	Valeur	Sources
Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

## Accompagnement des PME/PMI

## L'ANPGF signe une convention avec Lease Togo

L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI (ANPGF) et l'établissement financier à caractère bancaire, Africain Lease Togo, ont signé une convention de partenariat ce vendredi 12 février 2021 au siège de l'ANPGF à Lomé.



● Bernard AFAWOUBO

En vue d'accompagner les Petites et moyennes entreprises (PME) à acquérir du matériel et des équipements de production, une convention de partenariat a été signée vendredi 12 février au siège de l'ANPGF à Lomé entre l'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI et l'établissement financier à caractère bancaire Africain Lease Togo. En effet, la signature de cette convention de partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie globale de l'ANPGF pour accompagner le gouvernement face aux effets délétères de la pandémie du coronavirus.

L'Agence contribue ainsi à la relance de l'économie togolaise. L'Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI s'engage à travers ce partenariat à mettre à la disposition d'African Lease Togo, le montant d'acquisition des équipements au profit de la PME/PMI. Ce montant déterminé avec l'accord des deux parties est sans intérêt. L'ANPGF va également mettre en place une ligne de crédit pour le financement des besoins en équipements de PME/PMI préalablement identifiées et à garantir dans la limite de 50% le montant de l'encours en capital de l'opération de financement. « La signature de ce partenariat

revêt à nos yeux une importance capitale dans la mesure où, dans notre stratégie d'intervention, ce contrat de partenariat représente pour l'Agence un moyen d'atteindre sa population cible et par conséquent, de réaliser les objectifs que les plus hautes autorités de nos pays lui ont assigné » a souligné le directeur général de l'ANPGF Mme Naka Gnas-singbé-de Souza. « Nous avons jugé de consolider les efforts et l'ambition de nos deux institutions pour mieux accompagner les Petites et moyennes entreprises » a indiqué pour sa part le directeur général d'African Lease Togo, M. Toussaint Sossou.

## Agropole de Kara

## L'Aprodat propose un bail de 99 ans aux propriétaires terriens

Les propriétaires terriens, craignant d'être dépossédés de leurs parcelles, sont réticents à laisser à la disposition de l'APRODAT, leurs biens immobiliers dans le cadre du projet d'agrandissement de l'agropole de la Kara, projet prioritaire de la feuille de route quinquennale 2020-2025.

L'agence pilotée par Dr Ari Edem Akouvi, s'est dès lors, lancée dans une vaste opération de charme vis-à-vis de ceux-ci, en vue de constituer les 30 000 ha de terre nécessaires. De Kanté à Kara en passant par d'autres localités, l'opération consiste concrètement

à sensibiliser les populations au potentiel économique du projet d'agrandissement de l'agropole et à expliquer aux propriétaires terriens qu'il ne s'agit pas de les déposséder de leurs terres. La mise à disposition des terres, précise la coordination de l'APRODAT, se fera via un bail d'ex-

ploitation de longue durée, qui pourrait aller à 99 ans, apprend-on. Jusqu'au terme de ce contrat, le propriétaire terrien perçoit des loyers alors que le preneur, utilisera l'immeuble donné à bail et en tirera des fruits.

Avec Togo First

## Bien-être des populations

## Les femmes commerçantes sensibilisées sur le VIH/SIDA

L'association Solidarité pour l'épanouissement des femmes commerçantes du Togo (Sefecto) a organisé une séance de sensibilisation sur le VIH/Sida à l'endroit de ses membres ce mardi 9 février 2021.

● Bernard AFAWOUBO

Dans le cadre de la poursuite de l'un des objectifs visés par le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) en ce qui concerne le statut sérologique des personnes positives au VIH/Sida, l'association Solidarité pour l'épanouissement des femmes commerçantes du Togo (Sefecto) a organisé une séance de sensibilisation sur le VIH/Sida à l'endroit de ses membres. Cette sensibilisation s'est tenue lors de la première rencontre mensuelle de cette année en cours. Ainsi, l'Association Femmes Amazones Zen (AFAZ) s'est pris sur elle la charge d'entretenir les femmes commerçantes de Sefecto sur les contours de la maladie. « Nous œuvrons pour la bonne santé des femmes surtout la santé sexuelle et les infections sexuellement transmissibles dont le VIH/Sida. Notre souhait est d'aider ONUSIDA à atteindre l'un de ses objectifs, celui de permettre à 90% des personnes positives de connaître leur

## Togo

## Des contrôles pour encadrer les boulangeries et pâtisseries

Des contrôles inopinés devaient être effectués dans les boulangeries et pâtisseries au Togo, pour veiller à ce que les bonnes pratiques de fabrication, et la qualité des produits, y soient respectées.

Ces vérifications, visant à assainir le secteur de la boulangerie, seront réalisées par des inspecteurs sanitaires (techniciens d'hygiène et d'assainissement), formés à cet effet par l'Organisation pour l'Alimentation et le Développement Local (OADEL), avec l'appui technique de l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), et de ceux de la Division du Contrôle et de l'Inspection Sanitaire. « Certaines boulangeries et pâtisseries continuent d'utiliser de façon clandestine, des améliorants, non autorisés dans la panification des aliments, à l'instar



du bromate de potassium, un produit très cancérigène... », souligne, notamment Tata Yawo AMETOENY-NOU, Directeur exécutif de OADEL. Pour le responsable de l'organe, « Il faut que les produits alimentaires qui arrivent sur les tables des Togolais répondent à l'ensemble des normes exigées pour rassurer les consommateurs et les encourager

contre la maladie, comment vivre avec les personnes vivant avec le VIH, comment se prémunir des infections qui sont des portes d'entrée pour le VIH. L'opportunité a également été donnée aux membres de Sefecto de connaître leur statut sérologique à travers des séances de dépistages organisées par les membres d'AFAZ. Soulignons que le vœu de Solidarité pour l'épanouissement des femmes commerçantes du Togo (Sefecto) pour 2021 est de voir toutes les femmes commerçantes du Togo en bonne santé pour poursuivre leur activité au quotidien.



à consommer les produits locaux ». Ces inspections devraient commencer à partir du mois d'Avril, apprend-on. Dans le cadre de cette formation, OADEL a mis sur pied, avec l'appui de ces acteurs, un manuel de bonne pratique intitulé : « les règles de bonne pratique d'hygiène en boulangerie », qui servira de cadre de référence aux inspections sanitaires. Pour rappel, le Togo avait déjà pris, en 2019, des initiatives pour renforcer le secteur de la production de pains et pâtisseries, notamment en y imposant une part de produits locaux.

Avec Togo First

## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hbt :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata

Investir au Togo

# L'API-ZF, une priorité du Gouvernement

**Au Togo, le Conseil des ministres délocalisé à Pya dans la Préfecture de la Kozah, du mercredi 10 février 2021, a examiné une communication sur l'opérationnalisation de l'API-ZF, présentée par le ministre de la Promotion de l'Investissement. En application du nouveau code des investissements, l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements et de la zone franche ( API-ZF ) est une priorité du Gouvernement afin d'accélérer la croissance des investissements dans le contexte de mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale. Lire le Compte rendu du Conseil des ministres.**

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 10 FEVRIER 2021**

Ce jour, le Conseil des ministres s'est tenu à Pya (Préfecture de la Kozah) sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République.

A l'entame des travaux, Mme le Ministre des armées a rendu compte au Conseil de l'attaque kamikaze qu'a subi le contingent togolais de la MINUSMA stationné à Kéréna (Mali) vers sept (7) heures du matin ce jour.

Cette action d'envergure visait en premier lieu la cuve à carburant et a été suivie de tirs nourris pendant près d'une heure. Grâce à la vigilante réaction des soldats togolais, l'attaque a été repoussée. Le bilan est d'une vingtaine de blessés dont neuf graves pris en charge par les services compétents.

Cette attaque, la troisième du genre, fait suite à deux autres. En effet, le 28 janvier 2021, le véhicule d'une relève a sauté sur un engin explosif à Talas occasionnant 4 blessés dont 1 grave. Le 29 janvier 2021 un obus a été tiré sur le poste de commandement togolais à Douentza. Fort heureusement, il a raté sa cible.

Le Chef de l'État a tenu à exprimer, au nom du peuple togolais et en son nom personnel, sa sympathie aux soldats blessés. Le Conseil a également adressé ses vœux de prompt rétablissement aux blessés et invité l'ensemble de la population à les porter dans leurs prières quotidiennes.

Le Conseil a ensuite examiné deux (02) avant-projets de loi, deux (02) projets de décret et écouté cinq (05) communications. Enfin, un séminaire gouvernemental a été dédié à l'examen du document de la politique des enseignants afin d'approfondir les réflexions en vue de son adoption par le Gouvernement.

**I. Au titre des avant-projets de loi,**

Le conseil a examiné un avant-projet de loi fixant les règles d'organisation, de développement et de promotion des activités physiques et sportives au Togo.

Afin de s'adapter à l'évolution des pratiques sportives au niveau national et international, le cadre normatif a fait l'objet d'une actualisation.

**Le texte révisé prévoit essentiellement :**

- un transfert de la tutelle de l'enseignement de l'éducation physique et sportive aux ministères chargés des enseignements ;
- le rattachement de l'Institut national de la jeunesse et des sports à l'université de Lomé (UL) ;
- la création de la fédération des sports scolaires et de la fédération des sports universitaires. La première sera exclusivement dédiée aux sports scolaires et la seconde dédiée aux sports universitaires. Cette nouvelle organisation permettra de faciliter l'affiliation des fédérations nationales qui seront créées aux différentes fédérations internationales ;
- le texte révisé intègre la pratique sportive des personnes vivant avec un handicap et encadre la pratique dans les centres de remise en forme. De même, il encourage la pratique du sport dans les entreprises.

Le Conseil a ensuite examiné l'avant-projet de loi organique modifiant la loi organique fixant la composition, l'organisation et le fonctionnement des services du médiateur de la République. En effet, la Cour constitutionnelle a rendu une décision de non-conformité de l'article 2, alinéa 1er de la loi organique. Le projet introduit alors une nouvelle rédaction dudit texte qui sera soumise en seconde lecture à l'assemblée nationale.

**II. Au titre des projets de décret,**

Le conseil a examiné un projet de décret portant composition, organisation et fonctionnement de l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires.

Ce décret pris en application de la loi 2020-006 relative à l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique de l'énergie nucléaire adopté le 10 juin 2020 vise à opérationnaliser l'Autorité nationale de sûreté et de sécurité nucléaires (ANSSN).

Cette autorité a notamment pour mission d'exercer le contrôle effectif des activités et des pratiques impliquant les sources de rayonnements ionisants sur le territoire national.

Plus particulièrement, dans le domaine de la santé, la mise en place de cette Autorité représente une opportunité pour le Togo de proposer une solution aux patients souffrants de cancer, car l'utilisation des rayonnements ionisants dans le cadre de la radiothérapie est l'une des méthodes les plus efficaces dans le traitement des cancers.

Le Conseil a examiné un deuxième projet de décret relatif à la fixation du taux d'intérêt légal au Togo au titre de l'année civile 2021.

Ce décret, élaboré conformément à la loi uniforme n° 2014-021 du 20 novembre 2014 relative aux taux d'intérêt légal dans les pays de l'UEMOA, fixe le taux d'intérêt légal pour l'année 2021 à 4,2391%. Ce taux est communiqué au Gouvernement Togolais par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

**III. Au titre des communications,**

Le conseil a examiné une communication portant sur les textes d'application de la loi relative à l'utilisation sûre, sécurisée et pacifique de l'énergie nucléaire adoptée par le Parlement le 10 juin 2020, présentée par le ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins (MSHPAUS).

Elle vise à solliciter l'approbation du Conseil afin de soumettre les projets de décret découlant de cette loi. Cette architecture normative permettra au Togo de disposer d'un cadre juridique pour atteindre son objectif d'expansion et d'utilisation des sciences et technologies nucléaires tout en protégeant les personnes, la société et l'environnement.

Le conseil a examiné une deuxième communication relative à la mise en place des zones d'aménagement agropastorales : zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) et zones d'aménagement de la production bovine (ZAPB), présenté par le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural (MAEDR).

Pour le compte de la campagne agricole 2021-2022, il est prévu l'aménagement de quatre-vingt (80) premiers sites de cent (100) hectares chacun dans les cinq régions économiques du pays. Les travaux d'aménagement de ces sites ont démarré au début du mois de décembre 2020.

Dans le même élan, des Zones d'Aménagement de Production Bovine (ZAPB) seront mises en place. Les Zones d'Aménagement de Production Bovine (ZAPB) constituent un système d'exploitation bovin dans un domaine bien circonscrit, regroupant des pools de troupeaux bovins d'une localité donnée ; disposant d'atouts naturels et d'infrastructures sociales de base (école, dispensaire, cabinet vétérinaire...).

Dix (10) sites ont été identifiés comme zones pilotes pour le développement de ces ZAPB dans les préfectures de Zio, Lacs, Haho, Ogou, Anié, Blitta, Tchamba, Bassar, Kozah et Oti. Pour l'aménagement de ces sites pilotes, le Projet d'appui aux populations vulnérables (PAPV) apporte un soutien financier de cinq cents millions (500 000 000) de Francs CFA.

S'en est suivi une communication relative à la stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) 2020-2024 par le ministère en charge de la planification.

En vue de permettre au système statistique national (SSN) de répondre efficacement aux enjeux de l'heure, le gouvernement a élaboré, avec l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF), la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS) couvrant la période 2020-2024.

Cette stratégie contribuera à la production de données statistiques de qualité pour la formulation des politiques, des plans, des programmes et projets de développement et au suivi des stratégies nationales et internationales de développement.

Le Conseil a félicité l'ensemble des acteurs et a remercié les bailleurs pour leur soutien.

Le Conseil a également examiné une communication sur les résultats consolidés de la migration au système de comptabilité nationale 2008 et du rebasage du PIB du Togo présentée par le ministre de l'économie et des finances.

Selon ces résultats consolidés, le Produit Intérieur Brut (PIB) du Togo en 2016 passe de 2 618,1 milliards de francs CFA suivant le système de comptabilité nationale (SCN 1993), à 3 597,8 milliards de francs CFA à prix courant avec le nouveau système de comptabilité nationale (SCN 2008). L'on note une réévaluation du PIB de 37,4% contre 36,5% annoncé provisoirement en septembre 2020.

La dernière communication examinée porte sur l'opérationnalisation de l'API-ZF, présentée par le ministre de la Promotion de l'Investissement.

Dans le cadre des réformes envisagées pour la réussite des ambitions en matière d'attraction des investissements, la loi portant Code des investissements a introduit un nouveau cadre juridique et financier pour la promotion des investissements en République togolaise.

En application du nouveau code des investissements, l'opérationnalisation de l'Agence de Promotion des Investissements et de la zone franche (ci-après l'« API-ZF ») est une priorité du Gouvernement afin d'accélérer la croissance des investissements dans le contexte de mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale.

**IV. Au titre divers,**

Le ministre de la santé a fait le point sur la situation de la pandémie de coronavirus au Togo et sur les préparatifs de la campagne vaccinale.

**V. Au titre du séminaire gouvernemental,**

Le Conseil a examiné le document de la politique nationale sur les enseignants au Togo afin d'approfondir les réflexions en vue de son adoption par le Gouvernement. Cette politique vise à construire la fonction enseignante autour de trois pôles : efficacité, motivation, professionnalisme.

Fait à Pya, le 10 Février 2021

Le Conseil des Ministres



## Post Covid-19

## La BAD et la Harvard Kennedy School forment des économistes

Le Département d'économie des pays (ECCE) et les départements des ressources humaines (CHHR) de la Banque africaine de développement (BAD) collaborent avec des chercheurs de Evidence for Policy Design (EPoD) et Executive Education à la Harvard Kennedy School pour former les économistes pays de la Banque à un post COVID-19 efficace pour des stratégies de réponse et de relèvement pour l'Afrique.

● Nicole ESSO

L'épidémie de COVID-19 a déclenché une récession économique mondiale, avec des populations bloquées et des entreprises, des industries et des échanges fortement affectés. Les économies africaines ont reculé de 2,1% en 2020, la pandémie aggravant un état d'endettement déjà alarmant. Assis dans les bureaux de pays de la Banque, les économistes nationaux ont un rôle important à jouer en fournissant aux pays membres des conseils sur les stratégies de réponse pour assurer une reprise progressive de l'impact du COVID-19, dans le but à plus long terme de «reconstruire en mieux» et favoriser une croissance inclusive. Emmanuel Pinto Moreira, directeur du département d'économie des pays de la Banque, a déclaré que le programme aiderait les économistes de la Banque à répondre aux besoins des pays membres régionaux (PMR) alors qu'ils planifient leur reprise économique après la pandémie. «La Banque évolue de plus en plus vers une institution du savoir et un influenceur des réformes politiques dans les PMR», a déclaré le Dr Pinto Moreira. «Nos économistes de pays qui collaborent régulièrement avec les PMR sont fréquemment confrontés à d'importantes questions de politique et à une demande de conseils sur les politiques fiscales et sociales que les PMR devraient adopter en réponse à la pandémie du COVID-19 et aux stratégies de redressement.» Le Dr Awuese Oku, responsable principal de l'apprentissage et du développement de la Banque, a noté que si la récession économique mondiale aura un impact sur les économies africaines et entraînera peut-être des



récessions dans certains pays du continent, l'Afrique a besoin de stratégies de réponse appropriées non seulement pour répondre aux effets de la pandémie, mais aussi comment construire des systèmes solides. «La Banque ne peut donner que ce qu'elle a; par conséquent, l'appui de la Banque aux PMR ne peut être aussi bon que les connaissances que possède le personnel de la Banque». A noté le Dr Oku. Elle a remercié la direction de la Banque d'avoir toujours soutenu l'apprentissage du personnel avec un budget adéquat. Soixante-dix économistes de la Banque participent au programme interactif, qui se déroule pratiquement du 18 janvier au 10 février 2021. Le cours est basé sur la méthodologie Smart Policy Design and Implementation (SPDI) (link is external), une approche développée par des chercheurs du Université Harvard. Les économistes des banques sont déjà ravis du cours. «L'effondrement économique causé par la pandémie du COVID-19 exige des réponses innovantes pour transformer les économies africaines. Je trouve que la méthodologie Smart Policy Design and Implementation (SPDI) proposée et discutée dans le cours est un outil puissant pour développer des propositions post-COVID», a déclaré Cedric Mbeng Mezui, l'expert en chef des

marchés obligataires africains de la Banque, l'un des participants à la formation. Joel Muzima, un économiste principal de pays, a déclaré: «Il s'agit d'une formation de pointe animée par des universitaires de premier ordre. Je suis convaincu que cette formation aidera à affiner mes compétences analytiques et ma pensée critique pour le dialogue avec les pays et la conception de stratégies et de diagnostics nationaux pour aider les pays membres régionaux de la Banque à «reconstruire en mieux» après le COVID-19. " La Banque a été à la pointe des efforts du continent pour faire face aux impacts économiques du COVID-19, guidant les pays membres dans leurs réponses de politique fiscale et sociale à la crise. C'est un rôle qu'elle assumera jusqu'en 2021, lorsque l'économie africaine devrait croître de 3,4% alors que l'économie mondiale commence à se redresser. «Nous sommes ravis d'accueillir des économistes de la Banque africaine de développement à ce programme spécial sur les défis du COVID-19 et la réponse multisectorielle pour parvenir à une croissance inclusive», a déclaré Katy Doyle, Directeur des preuves pour la conception des politiques, Centre pour le développement international (CID) basé à la Harvard Kennedy School.

## Mali

## Des recommandations pour relancer la culture du coton

Au Mali, des assises nationales sur le coton, organisées par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ont pris fin le 8 février 2021. La rencontre qui vise à contribuer à la relance de la culture du coton, premier produit d'exportation du pays, a permis aux acteurs de formuler plusieurs recommandations, dont la diminution du prix des intrants agricoles, la gratuité des semences de coton aux producteurs.

Il faut fixer un prix incitatif et diminuer autant que possible le prix des intrants et matériels agricoles, rendre gratuites les semences de coton aux producteurs, mettre en place un programme de formation continue, mobiliser les ressources nécessaires aux

financements des mesures d'adaptations et d'atténuation aux changements climatiques, faciliter l'accès à l'aliment bétail, promouvoir la culture du coton bio», résume Yacouba Koné, conseiller technique au ministère de tutelle de l'Agriculture. Par ailleurs, les acteurs ont mis

l'accent sur la construction de nouvelles unités de transformation, le maintien de la subvention sur les engrais sous sa forme actuelle et l'accompagnement des tisserands traditionnels.

Avec [financialafrik.com](http://financialafrik.com)

## Dévaluation du Naira

## Le Nigeria rejette la recommandation faite par le FMI

Le Nigeria fait face au défi de la relance de son économie, après une année 2020 marquée par la covid-19. Le FMI lui a fait des suggestions sur la question de sa monnaie, mais les autorités ne peuvent les suivre aussi facilement.

Les autorités du Nigeria s'opposent au Fonds monétaire international (FMI) dont les experts suggèrent de dévaluer le naira, la monnaie de la première économie d'Afrique en termes de population et de produit intérieur brut. «La part importante des ajustements à effectuer sur le plan macroéconomique n'a pas besoin que soit touchée la parité monétaire. Les pressions actuelles ne sont pas liées au taux de change en soi, mais reflètent plutôt les évolutions de la conjoncture mondiale», ont-elles fait savoir. Elles défendent le fait que les taux de change maintenus à un niveau stable par la Banque centrale du pays ont largement contribué à la stabilité des prix, qu'elles considèrent comme l'un des objectifs les plus durables de leur politique macroéconomique. «Permettre une dépréciation supplémentaire de la monnaie ajouterait à la hausse de l'inflation déjà existante», ont fait savoir les autorités nigérianes. Pourtant, insistent les experts du FMI, le Nigeria ne peut véritablement réussir sa relance économique post-covid-19 s'il ne dévalue pas sa monnaie jugée sous-évaluée d'au moins 18,6%. Ils prennent pour base d'analyse le fait que les actions de la Banque centrale en termes d'assouplissement des règles bancaires et les dépenses engagées par le gouvernement n'ont pas suffi à relancer la machine économique de manière efficace. «Un taux de change correcte-



ment évalué favoriserait l'industrialisation nationale plus efficacement qu'un système de rationnement des devises où les gagnants sont choisis et protégés, et les prix relatifs ne bougent pas. Une politique de taux de change claire aiderait également à attirer des entrées de capitaux plus importantes, y compris les investissements directs étrangers qui ont considérablement diminué, ces dernières années», ont-ils fait savoir. Le FMI reconnaît pourtant qu'une dévaluation du naira de l'ordre de 10% rajouterait près de 2,5% sur le taux d'inflation. Mais il précise que cela ne serait qu'un effet de court terme. Mais le Nigeria ne peut se le permettre. Les autorités ont raison sur le point selon lequel leur pays n'est pas directement une grosse cible des investisseurs du marché international des capitaux. Ils y interviennent via des portefeuilles dédiés aux marchés émergents ou frontières. Aussi, l'inflation à la fin décembre 2020 avait atteint son plus haut niveau des trois dernières années, avec un pic à 18,5% pour les

prix des aliments. Les conséquences sur le plan financier se font déjà sentir. Comme sur les marchés développés, les investisseurs locaux ont cherché à se réfugier sur les titres d'emprunts du gouvernement à moins d'un an. Cela a entraîné une baisse des taux. Or, avec des taux bas et une inflation galopante, ces investisseurs ont cherché d'autres opportunités, gonflant les actifs boursiers plus vite que la croissance économique du pays. Le Nigeria peut encore pourtant réduire ses besoins de liquidité extérieurs, en ayant recours au marché international de la dette. Il a un poids dette sur PIB qui est assez faible. Aussi on ne voit pas le FMI donner les mêmes conseils aux Etats-Unis, où le gros déficit commercial indique clairement que le pays ne produit pas tout. Mais là aussi, les politiques de la Banque centrale et du gouvernement ont montré des limites, malgré un engagement qui en septembre 2020 avait déjà atteint les 4000 milliards \$ contre seulement 6,5 milliards \$ pour le Nigeria.

Avec Agence Ecofin

## Côte d'Ivoire

## Le CCC réduit le coût d'achat du cacao

En Côte d'Ivoire, le ralentissement de la vente de cacao a entraîné une accumulation des stocks dans les zones de production. Face à cette situation délicate, les autorités de la filière revoient à la baisse les exigences pesant sur les exportateurs pour stimuler la commercialisation.

En Côte d'Ivoire, le Conseil du Café-Cacao (CCC) a fait des concessions sur plusieurs éléments entrants dans le coût d'acquisition de cacao par les exportateurs pour le compte de la saison 2020/2021. D'après Reuters qui cite des sources proches de l'industrie et du régulateur, les autorités ont supprimé en janvier dernier la prime à la qualité des fèves s'élevant à 70 livres par tonne et entériné une décote de 250 livres sur la tonne de cacao vendue dans le cadre de la petite traite d'avril à septembre. Par ailleurs, la prime à la qualité aurait également été abolie sur les ventes res-

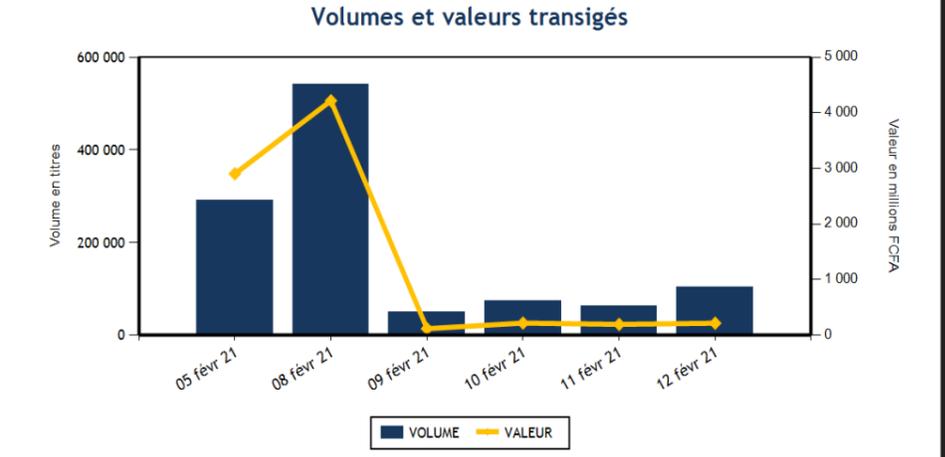
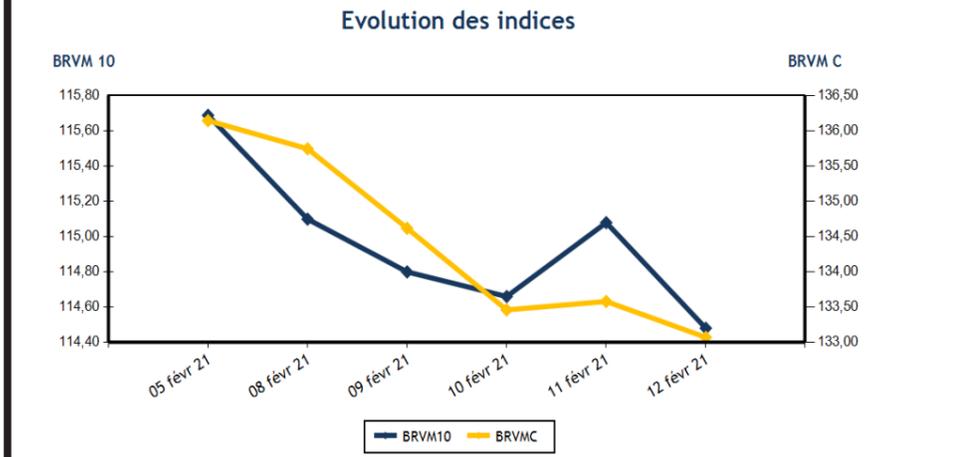


tantes de la récolte principale et une décote de 200 livres sur la tonne s'appliquerait aussi actuellement. Si le coût de cette mesure reste encore difficile à chiffrer, la démarche a déjà permis de donner un coup de fouet à la commercialisation extérieure qui tournait au ralenti depuis quelques mois avec la réticence des exportateurs. Ces derniers jugeaient en effet la fève ivoirienne trop coûteuse dans un contexte de baisse de

la demande en produits chocolatés liée au coronavirus. Alors que les ventes de cacao de la campagne intermédiaire ont bondi de 180 000 tonnes au début de janvier à 460 000 tonnes la semaine dernière, celles de la campagne principale ont atteint 1,6 million de tonnes durant la même semaine contre 1,45 million de tonnes à la fin décembre. Selon de nombreux observateurs, la réduction effectuée par les autorités vient annuler le gain de 400 \$ sur la tonne de cacao, appliqué dans le cadre du différentiel de revenu décent (DRD) durant la campagne 2020/2021.

Avec Agence Ecofin

<b>BRVM 10</b>	<b>114,48</b>	 <b>BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE</b> N° 30 vendredi 12 février 2021 Site : www.brvm.org	<b>BRVM Composite</b>	<b>133,07</b>
Variation Jour	↓ -0,52 %		Variation Jour	↓ -0,38 %
Variation annuelle	↓ -12,53 %		Variation annuelle	↓ -8,46 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	4 004 579 050 046	-0,22 %
Volume échangé (Actions & Droits)	103 804	69,44 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	212 287 140	16,64 %
Nombre de titres transigés	36	-12,20 %
Nombre de titres en hausse	8	-27,27 %
Nombre de titres en baisse	14	-12,50 %
Nombre de titres inchangés	14	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	6 130 725 467 029	0,08 %
Volume échangé	428	-68,78 %
Valeur transigée (FCFA)	3 987 443	-70,81 %
Nombre de titres transigés	12	100,00 %
Nombre de titres en hausse	3	200,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-66,67 %
Nombre de titres inchangés	8	300,00 %

**PLUS FORTES HAUSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	7 900	3,95 %	-2,41 %
ONATEL BF (ONTBF)	3 100	3,16 %	8,20 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	3 600	2,86 %	-13,25 %
AIR LIQUIDE CI (SIVC)	205	2,50 %	10,81 %
SAPH CI (SPHC)	1 850	1,09 %	32,14 %

**PLUS FORTES BAISSSES**

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
PALM CI (PALC)	3 620	-7,18 %	60,89 %
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 305	-5,43 %	16,00 %
CIE CI (CIEC)	1 400	-3,45 %	-6,67 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	3 815	-3,30 %	3,25 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	2 000	-2,91 %	-8,88 %

**INDICES SECTORIELS**

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	38,89	-0,03 %	7,28 %	25 064	25 039 500	70,08
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	356,04	-1,26 %	-13,26 %	8 653	83 064 675	8,46
BRVM - FINANCES	15	55,15	0,46 %	-8,07 %	32 100	51 807 555	6,21
BRVM - TRANSPORT	2	342,90	-0,69 %	-9,45 %	29 652	41 512 800	6,03
BRVM - AGRICULTURE	5	108,95	-2,31 %	25,90 %	3 470	5 669 575	8,67
BRVM - DISTRIBUTION	7	201,10	-0,23 %	-11,19 %	4 865	5 193 035	12,12
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	370,16	0,00 %	7,14 %	0	0	4,66
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	10,12	
Taux de rendement moyen du marché	8,28	
Taux de rentabilité moyen du marché	12,69	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	84	
Volume moyen annuel par séance	168 818,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 040 964 072,68	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	1,85	
Ratio moyen de satisfaction	21,58	
Ratio moyen de tendance	1 165,04	
Ratio moyen de couverture	8,58	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	-1,35	
Nombre de SGI participantes	29	

**Définitions**

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances  
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances  
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)  
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)  
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé / capi flottante)  
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif  
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende  
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des ratios de rentabilité des actions cotées  
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

 CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BENIN Avenue Charles de Gaulle Cotonou BP 2805 Cotonou Tél. : (229) 21 31 21 26 Fax : (229) 21 31 20 77	 BURKINA FASO Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso 01 BP 820 Ouagadougou 01 Tél. : (226) 25 30 87 73 Fax : (226) 25 30 87 19	 CÔTE D'IVOIRE Bourse Régionale des Valeurs Mobilières Plateau, 18 Avenue Joseph ANOMA 01 BP 3502 Abidjan 01 Tél. : (225) 20 31 55 50 Fax : (225) 20 32 47 77	 GUINEE BISSAU Chambre de Commerce, d'Industrie, d'Agriculture et des Services de Côte-Bissau, Avenue Pasteur Naléa CP 88 Bissau Tél. : (463) 326 16 52 Fax : (463) 326 16 02	 MALI Immeuble SONAVE, ACI 2000 Handalaya B.P. E. 1360 - Bamako Tél. : (223) 44 98 18 10 Fax : (223) 44 98 18 11	 NIGER Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Niger, Place de la constitution BP 13 200 Niamey Tél. : (227) 20 73 66 92 Fax : (227) 20 73 66 47	 SENEGAL 7, rue Jean Mérimée BP 6006, Dakar - Fatick Tél. : (221) 33 821 15 18 Fax : (221) 33 821 15 06	 TOGO 4691, Boulevard G. GNASSINGBE Eyadéma, Immeuble 023 Togo BP 3262 Lomé Tél. : (228) 22 81 23 16 Fax : (228) 22 26 21 41
--	---	--	--	--	--	---	---

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES  
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E  
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan  
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86. Fax : +225 20 32 66 84. Mail : brvm@brvm.org. Site Web : www.brvm.org

## Économie

## Tesla a investi 1,5 milliard de dollars dans le bitcoin

Le constructeur automobile a annoncé, lundi, qu'il va commencer à accepter la cryptomonnaie comme moyen de paiement pour l'achat de ses voitures.



Tesla a investi 1,5 milliard de dollars (1,3 milliard de francs) dans le bitcoin et va commencer à accepter la devise virtuelle comme moyen de paiement pour l'achat de ses voitures, a annoncé lundi le groupe. Dans la foulée de cette annonce, le cours de la devise virtuelle s'envolait: il a atteint un nouveau plus haut à plus de 43'000 dollars (près de 39'000 francs). Cette décision intervient quelques jours après qu'Elon Musk, le patron du constructeur de véhicules électriques, a modifié temporairement sa mini-description sur Twitter pour inscrire simplement #bitcoin. L'annonce, faite dans un document adressé lundi au gendarme de la

Bourse américain, la SEC, est une marque de confiance en la cryptomonnaie que des régulateurs à travers le monde estiment encore être plutôt un actif financier utilisé pour des transactions illégales comme le blanchiment d'argent.

#### Diversifier les sources de liquidités

Tesla explique avoir changé récemment sa politique d'investissements afin de diversifier ses sources de liquidités et de gagner en flexibilité pour pouvoir rémunérer largement ses actionnaires. Dans ce contexte, le conseil d'administration, via le comité d'audit, a donné le feu vert à l'entreprise pour investir dans différents actifs financiers, dont le bitcoin.

Outre cet investissement en propre, Tesla «va commencer à accepter le bitcoin comme moyen de paiement lors d'achat de ses produits dans un avenir proche», a souligné le groupe. La monnaie virtuelle créée par des anonymes et gérée par un réseau décentralisé est particulièrement volatile et son prix n'est pas toujours facile à déterminer. Cette volatilité et l'anonymat qu'elle procure à ses utilisateurs sont mal accueillis par les autorités, qui appellent à une plus stricte régulation.

#### Limiter l'usage des cryptomonnaies

Janet Yellen, la nouvelle secrétaire au Trésor de Joe Biden, avait ainsi averti lors de son grand oral de confirmation au Sénat américain que les cryptomonnaies étaient «principalement utilisées» pour le financement d'activités illicites et qu'elles représentaient une «préoccupation particulière». Le gouvernement américain, avait-elle ajouté, doit examiner les moyens de limiter leur usage et de s'assurer qu'elles ne deviennent pas un moyen de blanchir l'argent sale.

(AFP)

## Tech

## Facebook veut copier les salons audio de l'application Clubhouse

Facebook s'est lancé dans la conception de salons de conversation audio sur le modèle de l'application Clubhouse, déjà copiée par Twitter.

La plateforme Clubhouse, lancée au printemps dernier, n'est disponible que sur les appareils de la marque Apple et sur invitation, mais elle est déjà fréquentée par quelque deux millions d'utilisateurs toutes les semaines. Ils ont accès à des conversations en petit ou large comité, sur des sujets très variés, qu'ils peuvent écouter comme des podcasts, mais en direct et avec la possibilité de participer. «Les dirigeants de Facebook ont demandé à des employés de créer un produit similaire, connu en interne sous le nom provisoire de Fireside (+au coin du feu+, ndlr)», a indiqué le «New York Times» d'après des sources anonymes. Signe que le format audio pourrait devenir une tendance de fond, Twitter a lancé en fin d'année dernière ses «Spaces», qu'il teste auprès de quelques centaines d'utilisateurs. Il s'agit aussi de salons où une dizaine de personnes peuvent discuter en étant écoutées par un nombre a priori infini de participants.

#### Plusieurs levées de



#### fonds

Clubhouse a réalisé plusieurs levées de fonds. La dernière a porté sa valorisation à environ un milliard de dollars, d'après le site spécialisé The Information. L'application connaît un regain de succès ces dernières semaines, notamment grâce à des interviews d'invités de marque, dont Mark Zuckerberg, le patron de Facebook. Mercredi, Elon Musk, autre entrepreneur californien très couru, a annoncé sur Twitter qu'il discuterait bientôt sur Clubhouse avec le rappeur Kanye West. Facebook est toujours à l'affût des dernières tendances sur le marché des ré-

seaux sociaux. Le géant des technologies a ainsi racheté la messagerie WhatsApp et l'application Instagram, qui sont devenues majeures. En 2020, à la suite du phénomène des réunions sur le logiciel de visioconférence Zoom, il a lancé des «salons» où les usagers peuvent se retrouver pour des discussions de groupe, comme des soirées virtuelles. Instagram a aussi récemment créé les «Reels», de courtes vidéos créatives très similaires à celles de TikTok, l'application dont la popularité a explosé y compris au-delà des plus jeunes, son public de prédilection.

(AFP)

## Air Liquide

## Crise sanitaire et transition énergétique boostent les résultats

Le groupe a bénéficié d'une augmentation de la demande d'oxygène médical dans le monde face au Covid-19, et la production de respirateurs de réanimation a triplé en France. Par ailleurs, Air Liquide estime que les plans de relance au niveau mondial et la transition énergétique lui donnent de nombreuses opportunités d'investissement.



Le groupe de gaz industriels et médicaux Air Liquide a signé une solide année 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, avec des ventes en baisse limitée et une amélioration de ses bénéfices et de sa marge opérationnelle, et visera cette année une nouvelle croissance de ces paramètres. Les activités dans la santé et dans plusieurs zones géographiques (Chine, Amérique latine, Europe de l'est notamment) ont soutenu les ventes (20,5 milliards d'euros), qui enregistrent un recul de 6,5% sur l'année, mais plus limité à -1,3% à périmètre et changes constants, selon un communiqué publié mercredi.

#### Augmentation de la demande d'oxygène médical dans le monde entier

Le groupe a notamment bénéficié d'une augmentation de la demande d'oxygène médical dans le monde face au Covid-19. En France, la production de respirateurs de réanimation a triplé. Le programme d'efficacité industrielle et de contrôle des coûts a contribué à une hausse de la marge opérationnelle, à 18,5% (+1,2 point), conformément aux attentes du groupe. Les économies réalisées (441 millions

## Internet

## Google cherche à remplacer les cookies des utilisateurs

Le géant américain de l'internet tente de trouver comment se passer des fameux traceurs des internautes qui fâchent les défenseurs de la confidentialité des données.

Google a entrepris de trouver des remplaçants aux «cookies», ces traceurs qui permettent au géant de la recherche en ligne de vendre des espaces publicitaires ultra personnalisés, mais qui hérissent les défenseurs de la confidentialité des données. Le groupe californien travaille sur un système alternatif, censé améliorer le respect de la vie privée tout en permettant aux marques de continuer à cibler

d'euros) sont supérieures à l'objectif annuel de 400 millions. Le bénéfice net atteint ainsi 2,4 milliards d'euros, en hausse de 8,6%, alors que le groupe visait un résultat proche de celui de 2019. Le PDG Benoît Potier, cité dans le communiqué, a salué une performance «remarquable». Le modèle économique du groupe «lui permet déjà de bénéficier de l'accélération observée dans la santé, la transition énergétique et la pénétration des technologies, notamment digitales», a-t-il estimé, en exprimant sa confiance pour 2021. Le quatrième trimestre a été marqué par un retour à la croissance organique des ventes (+2%), avec une bonne tenue des activités Gaz et Services, qui représentent l'essentiel du chiffre d'affaires. Dans ses perspectives, le groupe Air Liquide se fixe pour objectif en 2021 une nouvelle amélioration de sa marge opérationnelle et une hausse de son bénéfice net récurrent (hors éléments exceptionnels) à change constant. Le groupe table sur un contexte de «mesures de confinement locales limitées au premier semestre» et d'une «reprise au second semestre», a indiqué M. Potier.

Avec AFP

#### De vastes opportunités de croissance avec la transition énergétique

Air Liquide juge que les plans de relance au niveau mondial et la transition énergétique lui donnent de nombreuses opportunités d'investissement. Près de la moitié de ces projets concernent «la lutte contre le changement climatique, dont le développement de l'hydrogène énergie», a souligné Benoît Potier. En termes de segments d'activité, l'Industriel Marchand (vente de gaz en bouteilles), qui constitue la majeure partie de l'activité Gaz et Services, a connu un fort rebond au deuxième semestre, mais le chiffre d'affaires sur l'année reste en recul de 7,1%. La Santé présente une hausse des ventes de 7,7% sur l'année, et l'Electronique affiche une croissance de 5,2%. Le groupe proposera à la prochaine assemblée générale une hausse du dividende de 1,9% à 2,75 euro par action, «en ligne avec la croissance du résultat net récurrent». Pour autant, à la Bourse de Paris, le titre chutait ce mercredi 10 février peu avant midi de près de 1% (-0,98%) à 136.150 euros.

Segments d'audience  
Au lieu de cibler les inter-

(AFP)

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Planification du développement durable	18 janvier et 28 février 2021	En ligne	<a href="https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements">https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements</a>
Assises africaines de l'intelligence économique 1er au 3 septembre 2021	Février 2021	Congo	<a href="mailto:communication@assises-africaines-ie.org">communication@assises-africaines-ie.org</a>
Conférence internationale sur l'économie, la finance et les affaires	17 au 18 février 2021	France	<a href="https://rsepconferences.com/active-conference-subitems/submit-here/">https://rsepconferences.com/active-conference-subitems/submit-here/</a>
Septième session du forum régional africain sur le développement durable	1 au 4 mars 2021	Brazzaville, Congo	<a href="https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements">https://www.uneca.org/fr/ev%C3%A8nements</a>
Salon International du Plastique	2 au 5 Mars 2021	Tunisie	<a href="http://www.plasticexpo.com.tn/">http://www.plasticexpo.com.tn/</a>
salon international de l'industrie et de l'industrie du futur	16 au 19 mars 2021	Lyon, France	<a href="http://Global-industrie.com">Global-industrie.com</a>
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique	17 au 23 mars 2021	Addis-Abeba	<a href="http://Papersmart.uneca.org">Papersmart.uneca.org</a>
INTERMAT	19 au 24 avril 2021	Paris, France	<a href="http://www.intermatconstruction.com">www.intermatconstruction.com</a>
Sommet de l'innovation organique et des startups émergentes Afrique-Europe	7 et 8 avril 2021	Marseille, France	<a href="http://emergingvalley.com">emergingvalley.com</a>
Rendez-vous international en ligne de l'écosystème start-up Tech	20 au 22 avril 2021		<a href="http://collisionconf.com">collisionconf.com</a>
salon international du Food service	29 mai au 2 juin 2021	France	<a href="http://sirha.com">sirha.com</a>
4e Conférence mondiale sur le teck	Du 23 au 26 août 2021	Accra, Ghana	<a href="http://www.worldteackconference2020.com">www.worldteackconference2020.com</a> <a href="mailto:infowtc2020@gmail.com">infowtc2020@gmail.com</a>

## HOROSCOPE finance

**Bélier** De nombreuses difficultés surgiront dans votre vie matérielle. Ne compliquez pas les choses en déliant trop facilement les cordons de votre bourse. N'oubliez pas cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

**Taureau** Les influx planétaires seront dans l'ensemble favorables à vos finances. Mais il vous faudra tout de même veiller à garder le contrôle de la situation. Si vous dépensez trop, ou si vous lancez dans des investissements aventureux, vous risquez de voir la chance se retourner contre vous. Restez raisonnable, même si vous avez droit à un coup de pouce du Ciel.

**Gémeaux** Si vous devez effectuer d'importantes transactions financières ou régler des problèmes litigieux, vous serez favorisé par Pluton. Mais ce ne sera pas une raison pour commettre des imprudences.

**Cancer** Vos chances de réaliser d'excellentes transactions financières ou opérations immobilières seront accrues. Si vous êtes confronté à un problème de succession, vous trouverez une solution judicieuse aujourd'hui. La journée sera également idéale pour effectuer des transformations dans votre maison. Toutefois, il faudra veiller à ne pas dépasser votre budget, et surtout à ne pas faire d'emprunt.

**Lion** En début de journée, un problème financier pourra vous perturber quelque peu. Mais la fin de la journée verra ce problème résolu. Evitez, de toute façon, d'échafauder des projets utopiques ; gardez les pieds sur terre et ne présumez pas de vos possibilités, ni de celles des autres d'ailleurs.

**Vierge** Deux éléments distincts joueront en votre faveur. Tout d'abord, l'influence de Jupiter garantira une journée protégée sur le plan financier. Ensuite, Uranus et Neptune vous seront favorables. Ce qui vous attend, ce ne sera pas un moment de chance pure, mais une journée d'aisance et de facilité pécuniaire. Pas raisonnable pour deux sous ! Vous risquez fort de compromettre l'équilibre de votre budget, justement parce que vous ne serez plus à un sou près. En fait, vous aurez tendance à vivre au-dessus de vos moyens.

**Balance** Votre équilibre financier est stable, et il va le rester cette fois. Vous n'aurez donc pas de réelles inquiétudes à vous faire. Il faudra toutefois vous méfier de l'impact d'Uranus, qui peut vous souffler des envies d'achats onéreux et peu utiles. Attention, notamment, aux coups de coeur pour des vêtements très beaux, certes, mais dont vous pourriez parfaitement vous passer.

**Scorpion** Avec cet aspect de Neptune, vous devrez faire un effort pour garder la tête sur les épaules et pour ne pas vous lancer dans des entreprises irréalistes. Vos idées seront géniales, certes, mais elles s'avéreront souvent difficiles sur le plan pratique, du moins dans les circonstances actuelles.

**Sagittaire** Vous aurez intérêt à vous surveiller du coin de l'oeil en matière financière. Sans quoi, vous risquez de vous retrouver dans une situation délicate. Vous serez enclin à céder à votre goût du luxe et du confort, et manquerez de réalisme. Aussi, vous n'aurez guère envie de mettre le nez dans vos comptes, et vous ferez comme si tout allait pour le mieux. Voilà une attitude qui risque de vous coûter cher !

**Capricorne** Vous bénéficierez d'une certaine chance financière ou, à tout le moins, vous n'aurez pas de difficulté pécuniaire à redouter. Mais méfiez-vous de l'influence de Saturne : essayez de garder quelques économies sur votre compte en banque, cela vous rendra service bientôt.

**Verseau** Compte tenu de cette configuration de Mercure, vous pouvez espérer une belle éclaircie sur le front financier. Revenus en hausse ou dettes enfin épurées. Quoi qu'il arrive, une chose est sûre : vous serez plus à l'aise.

**Poissons** Vous pourrez certainement améliorer vos revenus aujourd'hui. Vous aurez aussi tous les atouts en main pour faire fructifier vos économies en les plaçant en Bourse. Surtout, n'oubliez pas de prendre rendez-vous avec votre banquier !

## L'économiste du Togo

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Email : [leconomistetogo@gmail.com](mailto:leconomistetogo@gmail.com)

Site web : [www.leconomistedutogo.com](http://www.leconomistedutogo.com)

REC N°0602/11/12/19/HAAC

Adresse : AGOE Route de la cour d'Appel (derrière institut IPP)

Tél : 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

### Administrateur Général

Léonard DOSSOU  
+228 96 26 05 15

### Administrateur délégué

Anicet Carlos Oké

### Directeur de publication

Komlan KPATIDE  
00228 90 05 05 08

### Rédacteur en chef

Joël YANCLO  
00228 97 78 79 07

### Chef d'édition

Yves K.ADJANOUVI

### Rédacteurs

Nicole ESSO

Kodji GATOR JOE

Vivien ATAHPABEM

Junior OREDOLA

Bernard D. AFAWOUBO

### Direction commerciale

Madjé Wellida AKUE

00228 97 25 84 84

### Correcteur

Michel Yao AYEVA

### Graphiste

Giséle NOUDAÏKPON

### Imprimerie

J.C. Inter press

Tirage : 5000



# Société d'Etudes Topographique Immobilière et d'Expertise Foncière

**Foncier - Construction - Location - Vente d'immeuble**

## Invite

les togolais au respect des mesures prises  
par le Gouvernement contre le **Corona virus**

# ENSEMBLE, PROTÉGEONS LE TOGO

Les mesures barrières contre  
le coronavirus COVID-19

### SE LAVER

les mains à l'eau et au savon  
fréquemment.



### UTILISER

des mouchoirs à usage unique et les  
jeter immédiatement dans une  
poubelle fermée, puis se laver les mains



### SE COUVRIR

la bouche et le nez avec le pli de  
coudes en cas de toux ou déternement



### LIMITER

les contacts proches, Maintenir une  
distance d'au moins 1 mètre avec les  
autres personnes, en particulier si  
ils toussent, éternuent ou ont de  
la fièvre.



### NUMERO VERT 111

SI VOUS RESSENTEZ DE LA  
FIEVRES, DE LA TOUX OU  
DES DIFFICULTES A RESPIRER.



## A la propagation du Coronavirus au TOGO

Siège: Agoé route de la Cour d'appel (derrière IPP institut)

Tel 00(226) 22 40 40 46 / 92 06 85 06 E-mail sentogo@mail.com Lomé

## Energie

## Des centrales solaires bientôt construites à Faré

Sur un fonds de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), du Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) et de la Banque ouest africaine de développement (Boad), l'autorité publique compte financer les travaux d'exécution du Projet d'aménagement des terres agricoles de la plaine de l'Oti (PATA-OTI) dans la préfecture de l'Oti.



Les travaux visés sont la construction de deux (02) centrales solaires photovoltaïques de 1000 KWc et de réseaux électriques pour l'alimentation des stations de pompage des périmètres irrigués de Faré ; et de 800 KWc et de réseaux électriques pour l'alimentation de la station de pompage du périmètre irrigué de l'Ex OPAT

(Kokoumbou). Sur la même lancée, des travaux d'aménagement de 506 ha de périmètre irrigué type système gravitaire sont prévus à Faré ; ainsi que 305ha de périmètre irrigué type semicalifornien sur le site de l'Ex OPAT ; et des travaux d'aménagement de la Zone d'aménagement agricoles planifiée (ZAAP) de Sadori, couvrant une superficie totale de 1545ha.

Le «PATA-OTI» est un projet destiné aux préfectures de la région des Savanes (Kpendjal, Naki-Est, Oti, Oti sud, Tandjouaré) et une préfecture de la région de la Kara (Dankpen). Il couvre la zone Faré, Sadori et Koukoumbou et vise à offrir aux populations (notamment rurales) l'autosuffisance alimentaire tout en réduisant la pauvreté. Il est subdivisé en six zones pouvant être financées indépendamment et permettant d'aller vers la mobilisation des ressources nécessaires à sa mise en œuvre. Ce projet bénéficie de l'appui financier de la Banque ouest africaine de développement (BOAD), de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA).

Avec Vert-Togo

## Justice

## Le Togo s'arme contre l'insécurité maritime

Le Togo vient de renforcer son arsenal juridique contre les crimes en mer. Ceci, grâce à l'appui de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.



En effet, le Togo par le biais du ministère de la Justice et de la législation, a réceptionné deux cents (200) ouvrages mardi. Les œuvres, pour la précision, sont consacrées au "Droit international de la mer" et au "Droit mari-

time". L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), partenaire du Togo, en est le donateur. En amont à la réception officielle des œuvres, des formations ont été faites avec des procès simulés sur la piraterie maritime. Celles-ci mettaient

en action, des magistrats, gendarmes de la brigade maritime, officiers de police et de la marine nationale. Notons que l'initiative cadre avec le Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime (GMCP).

Avec icilome.com

## Tests Covid-19

## Des trafiquants entre les mains de la justice

Neuf membres d'un vaste réseau opérant au Togo viennent d'être arrêtés. Ces derniers, selon les informations, produisent de faux certificats négatifs à la Covid-19. Les faussaires sont actuellement entre les mains de la justice.



● Médecin Colonel Djibril Mohaman/Photo ALome

« Nous avons eu des rumeurs qu'il y a des fraudeurs qui font de faux certificats négatifs à la Covid-19 », a indiqué Col Djibril. Le patron de la GNGR-C19 laissé entendre

que ces tests sont produits aux voyageurs, notamment aux arrivants et même ceux qui partent de Lomé. « ... Neuf personnes ont pu être arrêtées et seront présentées devant la justice pour

répondre de leurs actes », a-t-il indiqué. Il a poursuivi : « Nous allons continuer à être vigilants pour qu'on puisse arrêter les autres faussaires ». Outre ces arrestations, des tenanciers de boîtes de nuit ont été également épinglés. Ceux-ci, malgré les restrictions sanitaires liées à la Covid-19, continuent de faire tourner leurs boîtes. Il s'agit du MM7 et la Villa, a précisé Colonel Djibril. Ces derniers ont été présentés au procureur et leurs instruments sont gardés au commissariat, a-t-il informé.

Avec icilome.com

## Tottenham

## Les explications de José Mourinho sur le cas Gareth Bale

Gareth Bale n'était pas dans le groupe de Tottenham pour affronter Everton. Blessure ? Même pas. Le mal est plus profond et José Mourinho semble avoir épuisé toute sa patience sur le sujet...

Revenir dans le club où l'on a connu le succès, une idée forcément attirante mais qui marche rarement. Et le dernier à s'en apercevoir se nomme Gareth Bale. La presse anglaise, les observateurs, José Mourinho : tout le monde ou presque lui a laissé le temps, refusant de juger trop vite et trop sévèrement ses premières apparitions médiocres. Mais l'état de grâce a vécu. Place désormais aux analyses froides mais lucides sur un fait clair : le retour de Bale est un échec. Les tabloids usent même plutôt de qualificatifs comme « désastreux » pour évoquer le prêt du Gallois, âgé de 31 ans, tandis que la presse espagnole se lamente de cette issue, qui n'aboutira à priori pas à un transfert définitif. Nouvel épisode hier soir avec l'absence de Bale dans le groupe emmené pour affronter Everton (défaite 5-4 après prolongation). Peu utilisé en championnat, le gaucher



était souvent aligné en FA Cup jusqu'à présent, dans un souci de rotation de l'effectif. Mais pas mercredi soir donc.

## José Mourinho ne cache pas son étonnement

Forcément, José Mourinho a été interrogé sur le sujet et le technicien portugais n'a pas protégé son joueur, loin de là. « Nous avons joué contre West Brom dimanche, il n'a pas joué. Lundi, j'ai été un peu surpris qu'il veuille passer un scan car il ne se sentait pas à l'aise avec une zone musculaire, donc il ne s'est pas entraîné le lundi. Puis, le mardi, il s'est entraîné avec l'équipe, mais j'ai été

informé que son désir était de travailler avec le département médical pour renforcer la zone avec laquelle il ne se sentait pas à l'aise, et c'est la raison pour laquelle il n'était pas là », a-t-il lancé après la rencontre. Capable de cacher la vérité, de défendre un joueur bec et ongle ou d'allumer un contre-feu, José Mourinho n'en avait cette fois pas l'intention. Visiblement, Bale a épuisé sa patience. « Je ne pense pas que ce soit une blessure évidente et claire. Je dirais qu'il n'est pas à l'aise, et à cause de cela il n'a pas pu participer à 100% à la séance d'entraînement mais je ne pense pas que nous pouvons parler d'une blessure. » De nouveau relancé, il a terminé par : « c'est la conférence de presse d'après-match d'Everton, je pense, et Gareth n'était pas là. Je suis complètement ouvert et honnête sur la situation. »

Avec footmercato.net

## Baromètres Togo

Référentiel	Valeur	Sources
Superficie :	56 600 km <sup>2</sup>	Populationdata
Population :	7 889 094 habitants (2018)	Banque mondiale
Croissance démographique :	2,42 % / an	Populationdata
Taux de natalité :	33,30 ‰ (2017)	Populationdata
Taux de mortalité :	6,90 ‰ (2017)	Populationdata
Espérance de vie :	65,00 ans (2016)	Populationdata
Déficit budgétaire :	2,1% (2017)	BAD
Smig :	35 000 FCFA (2012)	CCI
Effectif des Agents de l'Etat :	44 504 (2015)	Fonctionpublique
Risque pays (Coface) :	C	COFACE
Taux de scolarisation :	83%	INSEED

Pays frontaliers :	Ghana, Bénin, Burkina Faso	
Indice de fécondité :	4,38 enfants / femme (2017)	Populationdata

Chiffres clés	Valeur	Sources
Taux de croissance :	5,1 (2019)	CNC
Pib/hab :	672 Dollars US	populationdata
Taux d'inflation :	1,7 (2019)	CNC
Balance commerciale :	373.810 millions (2017)	BCEAO
Dette publique :	72% du Pib (2018)	FMI
Taux de chômage :	3,4% (2015)	PNUD
Budget national :	1.461,0 milliards F CFA (2019)	MEF
Notation financière :	« B » (Mai 2019)	Standard & Poor's
IDH :	0,503 / 1 (2017)	Populationdata



# Les nouveaux actes fiscaux

**Validité d'un (01) an**

**Validité de trois (03) mois**

## Les conditions d'obtention des nouveaux actes fiscaux

### ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité.

### QUITUS FISCAL

Sur la période d'au moins un an :

- déclarer et payer ses impôts et taxes avec régularité et sincérité ;
- n'avoir jamais fait l'objet d'une mise en demeure ;
- n'avoir jamais subi la retenue spéciale BIC de 15% appliquée sur la valeur en douane

des marchandises importées par des contribuables inactifs ;

- n'avoir pas fait l'objet de rappels d'impôts supérieurs à 15% des impôts émis et/ou déclarés spontanément lors d'un contrôle fiscal ;
- n'avoir jamais posé un acte ou eu un agissement de nature à faire obstacle aux différentes procédures fiscales ;
- n'avoir pas subi une procédure de contentieux douanier concluante.